PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES. **GRUNEWALD.** 715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente variée

—DE—

Propriétés Foncières

BIEN SITUEES

—DANS LE—

Premier District,

COMPRENANT

L'Elégante Résidence

En bois à deux étages,

No 1521 Avenue St-Charles

ENTRE LES RUES

Terpsichore et Melpomène.

Emplacements pour affaires et lots à bâtir.

COTTAGES DOUBLES

—ET—

Résidences à deux étages,

SUR LES RUES

JULIE, BASSIN et LIBERTE

SUCCESSION DE MME MADELINE L. GAUCHE, FEMME DE JNO. J. CLARKE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 58,365.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet.

MARDI 25 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 17 mars 1899 de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Elégante résidence en bois à deux étages, No 1521 rue St-Charles, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Terpsichore et Melpomène, retiré de la rue, ayant un joli grillage, contenant galeries, cours devant et sur le côté, salons doubles à arches, cheminées en marbre, salle à manger, cuisine, chambre extra au rez-de-chaussée, vestibule, cinq chambres à coucher, salon et salle de bain au second étage, le tout en bon ordre et élégamment tapissé. Le lot de terre est désigné par le No 4, sur un plan de Jos. Pilié, voyer, daté le 9 mars 1840 et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, conformément auquel il mesure 28 pieds 5 pouces de face à l'avenue St Charles sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, sur une jolie portion d'une grande avenue, à proximité du centre des affaires et de tous les autres avantages nécessaires à en faire une demeure aussi agréable qu'il est possible de désirer. On peut visiter la maison tous les jours, à l'exception des samedis et dimanches, de 2 à 3 heures. Droit d'occupation réservé au locataire actuel, sans paiement de loyer, jusqu'au 1er juin 1899. Possession sera donnée à ladite date ou avant.

2° L'emplacement établi depuis longtemps 1111 rue Julie, comprenant la maison en briques et en bois à deux étages situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Girod, Remparts et Bassin. Le lot de terre est désigné par le No 8 sur un plan annexé à un acte pardevant E. Bouny, ancien notaire, le 19 mars 1867. Lequel lot mesure plus ou moins 26 pieds de face à la rue Julie par une profondeur de 95 pieds 5 pouces et 6 lignes.

3° Un certain morceau ou portion de terre situé dans les mêmes district et ilet comme la propriété deuxièmement décrite plus haut désigné par la lettre B, sur le plan par D. E. Seghers, voyer, daté le 22 mars 1899, et mesurant en accordance, plus ou moins, 67 pieds 10 pouces de face à la rue Bassin par une profondeur de 159 pieds 2 pouces et 4 quatre lignes sur une ligne rompue vers la rue Girod, ensuite 75 pieds courant vers la rue Julie, ensuite 27 pieds 10 pouces 4 lignes courant vers la rue Bassin, ensuite sur une ligne courant vers la rue Julie 63 pieds 4 pouces ensuite sur une ligne oblique courant vers la rue Bassin 50 pieds 8 pouces 7 lignes, ensuite sur une ligne courant vers la rue Girod 59 pieds 2 pouces 7 lignes, ensuite sur une ligne courant vers et à la rue Bassin 81 pieds 6 pouces.

Une excellente localité pour une manufacture ou un entrepôt ou pour des affaires de chaux ou de ciment. La propriété ci-dessus secondement et troisièmement décrite sera vendue ensemble ou en entier.

4° La résidence et magasin en bois à deux étages Nos 1117 et 1119 rue Julie, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie, Remparts, Girod et Bassin. Le lot de terre mesure 27 pieds, plus ou moins, de face à la rue Julie sur 86 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Remparts et 97 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté, lequel lot est composé du lot No 125 et 1 pied de la touchant au lot No 124 en entier sur le plan de R. Delafield, mars 1832, déposé dans les archives de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville.

5° Le cottage double en bois, à un étage et mansarde, Nos 744 et 746 rue Bassin, contenant cinq chambres, etc., de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Remparts, Julie et Girod. Le lot de terre mesure conformément à un plan par D. E. Seghers, voyer, daté du 22 mars 1899, plus ou moins, 36 pieds 5 pouces de face à la rue Bassin par une profondeur de 81 pieds 6 pouces sur le côté vers la rue Girod, par une première profondeur de 52 pieds sur l'autre ligne de côté; de là 12 pieds 4 pouces 2 lignes sur une ligne courant vers la rue Julie; de là sur une ligne oblique courant vers la rue Remparts à la ligne du fond 31 pieds 3 pouces et 5 lignes, et sur la ligne du fond 59 pieds 2 pouces et 7 lignes. Ledit lot est désigné par la lettre A sur ledit plan. Une spéculation qui paiera.

6° La résidence en briques à deux étages No 725 rue Bassin, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Julie et Girod, contenant avec une bâtisse en bois à deux étages dans le fond, environ 9 chambres, vestibules et cour pavée. Le lot de terre est formé des parties des lots 66 et 67 sur un plan de J. Pilié, voyer, en date du 30 janvier 1832 déposé dans les archives de Félix Grima, ancien notaire, et mesure 25 pieds de face sur la rue Bassin, par une profondeur de 128 pieds 7 pouces et une ligne entre lignes parallèles. Une spéculation qui paiera.

7° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet touchant à la propriété six èmement décrite, mesurant 42 pieds de face sur la rue Bassin par 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles étant formée de deux portions des lots 67 et 68 sur un plan fait par J. Pilié, voyer, le 2 janvier 1832 et déposé dans les archives de F. de Armas, ancien notaire en cette ville. Un site que l'on peut utiliser de plusieurs façons profitables.

8° Trois certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Franklin, Liberté et Girod, désignés par les Nos 152, 153 et 154, mesurant chacun 26 pieds de face sur la rue Julie par 85 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot 154 formant l'encoignure des rues Julie et Liberté et est amélioré avec une bâtisse de bureaux à un étage. En face du pont de la rue Liberté et du chemin de fer I. C. en font une belle localité d'affaires.

9° Le joli cottage double en bois à un étage Nos 790 et 792, rue Liberté, dans le premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Girod, et Julie, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B, sur un arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, et mesurant 39 pieds de face à la rue Liberté sur 118 pied, 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Un placement sûr et productif.

10° Le quatrième indivis de deux lots de terre dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Girod et Notre Dame, désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, le 3 février 1860, déposé dans les archives de P. C. Cuvillier. Lesquels lots se touchent et mesurant de face à la rue Tchoupitoulas, à savoir: Le lot No 7, 20 pieds 6 pouces et le lot No 8, 20 pieds, sur une profondeur chacun de 91 pieds 4 pouces entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant de la bâtisse double en briques à deux étages Nos 705 et 709 rue Tchoupitoulas.

11° Trois lots de terre situés à Hanson City, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, désignés par les Nos 5, 6 et 7 sur un plan de ladite ville, déposé dans le bureau du greffier de ladite paroisse, lesquels lots ont chacun une face de 25 pieds à l'avenue Dunn et s'étendent en arrière 110 pieds, entre lignes parallèles, à une allée; lesdits lots étant dans l'ilet No 25, borné par les avenues George et Dunn, le boulevard Illinois et la rue Morey.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final: 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1899 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, les timbres du revenu inclus aux frais des acquéreurs.

25 mars—25 26—avril 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 13 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 mars 1899 par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Bertha C. Pfaefflin, épouse de Henry W. Frye, vs Mme Sophie W. Pfaefflin, épouse de Frank Standige, No 58,589 du docket de ladite Cour, la suivante décrite propriété, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Chestnut et Colisée, désigné comme lot No 7 sur un plan dressé par H. Moelhausen, voyer, daté le 4 Mai 1844 et déposé dans les archives de L. Hermann, ancien notaire, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions et Termes:—Un tier ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garanti par hypothèque et liens de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 10 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées et les polices transférées au porreur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant assurer les taxes dues et exigibles et en 1899 en plus et au-dessus le prix de d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, les timbres du revenue inclus aux frais de l'acquéreur.

12 mars 12 19 26—avril 2 9 13

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION!

Jardiniers, Spéculateurs, Placeurs et Architectes.

Lots et Ilets de Valeur

Dans le Premier District,

A être Vendus à un Bargain.

SUCCESSION DE FRANÇOIS LACROIX, No 9,804 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", et in re E. CUCULLU, Administrateur, vs BRACKENRIDGE LUMBER COMPANY, Limited, No 44,680 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A".

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI, 2 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rue Baronne et Carondelet, où sont exhibés sur les plans toutes particularités et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date et signé le 8 mars 1899, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre aux enchères publiques, après les délais légaux usuels, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Trente-quatre lots de terre dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Gayoso, Gravier et Perdido, mesurant 449 pieds sur la rue Salcedo, 449 pieds sur la rue Gayoso, 288 pieds sur la rue Gravier, 288 pieds sur la rue Perdido.

2° L'ilet No 760, dans le Premier District de cette ville, borné par l'avenue Carrollton, les rues Pierce, Baudin et D'Hémécourt, mesurant 320 pieds 10 pouces sur l'avenue Carrollton, 319 pieds 7 pouces 6 lignes sur la rue Pierce, 517 pieds 7 pouces 4 lignes sur la rue D Hémécourt, 489 pieds 2 lignes sur la rue Baudin.

3° Vingt huit lots de terre dans le même district dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Gravier et Perdido; mesurant 449 pieds sur la rue Lopez, 449 pieds sur la rue Salcedo, 205 pieds 7 pouces sur la rue Perdido, 205 pieds 7 pouces sur la rue Gravier.

4° Trente-deux lots, Nos 3 à 34 dans l'ilet 665 borné par les rues Lopez, Rendon, Gravier et Perdido mesurant 312 pieds 11 pouces sur la rue Gravier, 250 pieds 4 pouces sur la rue Perdido, 329 pieds 10 pouces 7 lignes sur la rue Lopez 449 pieds 10 pouces 7 lignes sur la rue Rendon.

Toutes les dimensions, ci-dessus plus ou moins.

Toutes les propriétés sont en ville.

Termes et conditions—La moitié ou plus au comptant au gré des acquéreurs et la balance pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège au vendeur sur la propriété vendue, 5 pour cent honoraire d'avocat dans l'aventualité d'un procès, pour forcer la collection du billet ou des billets: les actes de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité telles que le pact de non alienando et l'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année courante 1899, comprenant les timbres de Revenue Interne.

Actes de vente pardevant MM. La Pice & Legardeur, notaires en cette ville aux frais des acquéreurs

28 mars—28—avril 2 9 16 23 30—mai 1 2

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Bonnes Propriétés Foncières sont les meilleurs placements.

DOUBLES COTTAGES

Dans les Second et Troisième Districts

Justement ce que cherchent les spéculateurs.

August Gruner et als vs Paul P. Gruner et als.

No 58,255—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet.

JEUDI, 27 avril, 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en raison d'un ingement rendu le 14 mars 1899 et signé le 20 mars 1899 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci dessous décrites, à savoir—

1° Le joli cottage en bois, double et à un étage, Nos 1426 et 1428 rue Dauphine, dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon et Esplanade, contenant 2 chambres, cabinet, citerne de chaque côté; le lot de terre est désigné par la lettre E, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Dauphine, par 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur juste auprès de la rue Esplanade, dans un joli voisinage.

2° Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1011 et 1013 rue Hôpital, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Quartier, Bourgogne et Remparts, contenant 4 chambres, cabinet et citerne de chaque côté; le lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Hôpital sur 85 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Un voisinage bien peuplé dans lequel les propriétés sont toujours occupées, et en faisant un placement sûr et productifs.

3° Le joli cottage en bois double à 1 étage Nos 1012 et 1014 rue Hôpital, dans le second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Remparts et Bourgogne, contenant 4 chambres, cabinet et deux citernes et grande cour dans le fond. Le lot de terre mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Hôpital par 93 pieds 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan par E. Surgi, ingénieur civil, en date du 19 septembre 1885 et annexé à un acte pardevant André Doriocourt, notaire, le 22 septembre 1885. Une propriété se louant facilement et en faisant un bon placement.

4° Le cottage double en bois, à un étage et mansarde, Nos 1501 et 1503 rue Mandeville, coin N. E. de la rue Robertson, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Robertson, Espagne et Claiborne, contenant 5 chambres et cabinet de chaque côté. Le lot de terre mesure 41 pieds de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur et de face sur la rue Robertson de laquelle ladite portion de terre forme l'encoignure et étant le lot en entier No 1 et des 5 pieds 6 pouces du lot No 2 sur un plan fait par A. Castaing, en date du 18 novembre 1852. Près des lignes de chars, des églises, des écoles et des marchés, et dans un voisinage s'améliorant. C'est un placement qui paiera.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un an de crédit pour des billets garantis spécialement par hypothèque et lien, de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocats dans l'éventualité d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'assomption par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au delà du prix d'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, comprenant les timbres de revenu aux frais des acquéreurs.

26 mars—26—avril 2 9 16 23 27

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Elégante résidence à deux étages avec terrains,

No 1464, rue Camp, entre les rues Robin et Race.

George B. Penrose vs Harry P. Lanphier et Edward S. Lanphier.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 56,772.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, bureau, No 821, rue Gravier—JEUDI le 27 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, rendu le 1er février 1899 et signé le 7 février 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Race Magasins et Robin et désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 58 sur le plan original du Faubourg Annonciation, par B. Lafon, daté le 15 mai 1807,—lequel dit lot mesurant en mesure américaine 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en la splendide résidence à deux étages, No 1464 rue du Camp, entre les rues Robin et Race, avec de vastes terrains contigus, contenant au rez de chaussée: vestibule, salons doubles, salle à manger, office, cuisine, galeries de façade et dans le fond, chambre derrière la cuisine; au premier étage six grandes chambres à coucher, chambre à bain, galeries sur la façade sur le côté et dans le fond, entièrement tapissé et ayant le gaz, hangar, poulailler, citerne, etc., cour et trottoir en pavage Schillinger.

Situé vis-à-vis le Parc Colisée, sur une rue nouvellement asphalté à deux portes de l'Académie de Sophie Wright, à proximité de l'école Jackson, de l'église de l'Annonciation, du Marché Magasin, et de plusieurs lignes de chars

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26—avril 2 9 16 23 27

Successions de J. L. Smith et Mary Smith, Consolidées

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 54,711—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John S Smith administrateur et tuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Frank Zengel, avocat.

4 avril—4 8 13

Succession de Mencer I. Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,001—Division C—Attendu que Mme Mary Livingston, veuve de Mencer I. Collins, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mencer I Collins, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

6 avril—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Maison d'affaires bien établie

—COMPRENANT—

Le magasin en briques à trois étages et mansarde

610 RUE BIENVILLE,

Entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse.

Occupée pendant plusieurs années par une Imprimerie.

—ET LA—

Jolie résidence en bois à deux étages

825 RUE QUARTIER.

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

SUCCESSION DE GEORGE MULLER.

No 58,136—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger encanteur.—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, 25 avril 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté et signé le 16 mars 1899 de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, siégeant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, actuellement absent, les propriétés ci dessous décrites à savoir;

1° Le magasin substantiel en briques à trois étages et mansarde, 610 rue Bienville, entre les rues Chartres et Passage de la Bourse, l'ilet borné par la rue Douane, comprenant un grand magasin au rez-de-chaussée; le premier étage est divisé en six chambres et a un joli balcon en fer sur le devant. Le lot de terre sur lequel la bâtisse est érigée est situé dans le second district de cette ville et est désigné par le No 45 et mesure 25 pieds de face à la rue Bienville sur 79 pieds 11 pouces de profondeur, le tout en mesure américaine.

Ce magasin a été en usage pendant plusieurs années comme imprimerie et est maintenant occupé par l'imprimerie de Muller & Cie et sera un placement rémunératif.

2° La jolie résidence en bois à deux étages, 825 rue Quartier, borné par l'avenue Esplanade et les rues Dauphine et Bourbon, contenant des galeries de face et de côté, salle d'entrée, six chambres et vestibule avec escaliers, citernes, etc., dans la cour. Le lot de terre sur lequel la bâtisse est érigée est désigné par la lettre N, sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville en date du 21 février 1868 et mesurant en mesure américaine, conformément audit plan, 22 pieds 1 pouce sur la rue Quartier, 53 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Dauphine, 54 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et 22 pieds 2 pouces de largeur dans le fond; ledit lot étant connu comme lot No 20 de l'ilet No 80 du plan de la ville.

Cette propriété est à un ilet de la belle avenue Esplanade, sur une jolie rue et dans un bon voisinage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans représentée par billets du vendeur et billets à hypothèque garantis par toutes les clauses usuelles de sécurité, et portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement; 5 pour cent honoraires d'avocats dans l'éventualité d'un procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être constamment assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'assomption par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1899, en sus et au-delà du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant André W. Seguin, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 mars—19 26—avril 2 9 16 23 à date

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Allée Jeanne, près la rue Banks.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 2 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 mars 1899, et rendu dans la succession de Paul Hoegi ou Heogi, No 51,677 du docket de ladite Cour—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks, White, Palmyre et l'Allée Jeanne, désigné comme lot No 25 et mesurant 26 pieds 7 lignes de face à l'Allée Jeanne sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces et 1 ligne.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an de crédit pour billet portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur assumant les taxes de 1899; un dépôt comptant de 20 pour cent requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mars—30—avril 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Double

A DEUX ETAGES

Nouvellement Bâtie,

Nos 1711 et 1713 rue St-Philippe,

—Près Claiborne.—

Succession Michel Arthur Dejan.

No 58,315—Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI, 2 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 27 mars 1899, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

La jolie maison double en bois, à deux étages, nouvellement bâtie et ardoisée, Numéros 1711 et 1713 rue St. Philippe, ayant galeries de face et 5 chambres, citernes, allée de côté pavée solidement en Schillinger, de chaque côté, décrits comme suit, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 206, borné par les rues St Philippe, Derbigny, Ursulines et Claiborne, et mesurant 37 pieds de face à la rue St Philippe par 31 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur, comme il est tracé et démontré sur un plan déposé dans l'étude de A. Hero Jr., notaire en cette ville d'après le plan No 46, et ledit lot de terre est désigné par la lettre A d'après un devis de A De Armas, député voyer de ville, dans le mois d'avril 1886, annexé pour référence à un acte de vente de Mme Jeanne Bareille et als. à M. D. Biaggini, pardevant Edgar Grima, notaire, le 14 juin 1886, et la résidence sur ledit lot de terre porte les numéraux municipaux 1711 et 1713 rue St Philippe.

La rue St Philippe est pavée avec des briques vitrifiées, et la maison tapissée avec goût et en bonne condition

Termes La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur; la balance à un et 2 ans de crédit par des billets spécialement garant s par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocats, la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra assumer les taxes de 1899 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente, y compris les timbres de revenu, aux frais de l'acquéreur, pardevant F. D. Charbonnet, Esq., N. P.

1er avril—1 2 9 16 26 30 à date

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier,

VENTES A L'ENCAN

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

4317-4319 RUE ANNONCIATION,

Près de l'avenue Napoléon.

Dans l'affaire de la succession de Margaret Heatherton, veuve de John McGrain.

No 57,774—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau 334 rue Carondelet—Le JEUDI, 4 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 29 mars 1899 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, siégeant en place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, actuellement en vacance, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 146, borné par les rues Jersey (maintenant Annonciation), Laurel et Berlin et l'avenue Napoléon; ledit lot est désigné par le No 6 sur un plan fait par A. L. Phelps, voyer, en date du 13 février 4819 et déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire, et mesure 30 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 125 pieds et 1 pouce entre lignes parallèles.

Termes—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1899 en plus du prix d'adjudication. Il fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. GRINAGE, avocat.

MOBILIERS.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire, sera vendu le même jour, à 3 heures P. M., au local Nos 4317-4319 rue Annonciation.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 avril—2 3 9 16 23 30—4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE PHARMACIE BIEN SITUEE,

4801 TCHOUPITOULAS.

Encoignure de la rue Bordeaux.

Dans l'affaire de la succession de Alexander Wirth, Sr.

No 58,783—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—le JEUDI, 4 mai 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 30 mars 1899 par l'Hon. T. R. W. Willis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

Une certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 129, borné par les rues Levée (maintenant Tchoupitoulas), Lyon, Bordeaux et Jersey, (maintenant Annonciation) désigné comme lot No Un sur un plan fait par C. F. Zimpel le 18me jour de mars 1834 et déposé dans le bureau de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville et mesurant 30 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas par 100 pieds de profondeur et de face à la rue Bordeaux et forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Bordeaux. Les améliorations consistent en un grand magasin et environ 6 chambres

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1899 en plus et au delà du prix d'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GEO. G. KRONENBERGER, Avocat.

MOBILIERS.

Un certain lot de meubles de maison d'après l'inventaire seront vendus le même jour à 3 heures P. M. au local, 4801 rue Tchoupitoulas, encoignure Bordeaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 av—2 3 9 16 23 30—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUBLE COTTAGE

NO 4728, RUE COLISEE,

ENTRE

VALENCE ET BORDEAUX.

DANS L'AFFAIRE DE MME MATHILDA MORRIS OU MORRISSON.

No 58,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau, 334, rue Carondelet—Le JEUDI 13 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840, rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 7 mars 1899, par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 293 borné par les rues Coliseum (anciennement Plaquemine) Chestnut, Bordeaux et Valence, désigné comme lot No 12 et mesurant 25 pieds 6 pouces de face sur ladite rue Coliseum (anciennement Plaquemine) par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage, ayant trois chambres de chaque côté.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1899 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. G. Kronenberger, avocat.

12 mars—12 13 19 26 avril 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la Succession de Joseph J Sinteef.

No 54,822—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HECKER & SMITH,—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet—Le JEUDI, 4 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 24 mars 1899, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes à savoir:—

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 608, borné par les rues Robert, Soniat, Long et Breslau, composée de cinq et demi lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3 4 et 22 et la moitié du lot No 21 étant la moitié avoisinant au lot No 22. Lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Long sur une profondeur de 120 pieds; lot No 1 forme l'encoignure des rues Robert et Long. Lot No 22 mesurant 27 pieds 7 pouces de face à la rue Robert sur 125 pieds de profondeur, et la moitié divisée du lot No 21 mesure 13 pieds 9 1/2 pouces de face à la rue Robert sur 125 pieds de profondeur.

Termes—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1898 en plus du prix d'adjudication, faire un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente et payer les frais de l'acte de vente pardevant Garland Dupré, Esq., notaire public.

EDWIN LAIZER, Avocat.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 4

VENTES PAR LE CONSTABLE

John P. Vizien, agent de John Jacob Brupbacher vs Gibsom Walker.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 8,442—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, le LUNDI, 10 avril 1899, à 11 heures A. M., à la Troisième Cour de Cité No 225 rue Morgan, dans le Cinquième District de cette ville, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un lot de meubles de maison et ustensiles de cuisine d'après inventaire enregistré, saisi dans le procès ci-dessus intitulé.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E. HUMPHREY,

Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

30 mars—30—avril 5, 9

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION

—DE—

Meubles Tout Neufs,

323 RUE CAMP.

Commençant Lundi 10 Avril 1899,

A 11 HEURES A. M.,

Consistant en une pleine et entière ligne de marchandises communes, mediums, et plus belles, telles qu'on les trouve généralement dans un magasin de meublés de premier ordre, comprenant le stock, etc., de la bien connue

CORBERA & KLEIN FURNITURE CO., LTD,

LES MARCHANDISES VENDUES EN VENTES PRIVEE, EXCEPTE AU JOUR DE L'ENCAN.

La vente comprend le stock entier en commerce, Wagons, Harnais, Meubles de Bureau, le terme non encore expiré du bail des magasins No 323 rue du Camp et No 315 rue du Camp, et de l'entrepôt rue Gravier, entre les rues Camp et Bank Alley, ou le droit d'occupation de chacun desdits magasins rue du Camp, et ledit entrepôt, à partir de la date de vente jusqu'à l'expiration desdits baux.

Aussi tous comptes ouverts et autres propriétés d'après l'inventaire enregistré.

In re Liquidation de la Corbera & Klein Furniture Co Ltd.

No 58,156 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR William H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet LUNDI, le 10 avril 1899, à 11 heures A. M., au local No 323 rue Camp, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu, daté et signé Nouvelle-Orléans 3 mars 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques au dernier et plus haut enchérisseur.

Le Stock entier de meubles et autres propriétés mobilières appartenant à la susdite CORBERA & KLEIN FURNITURE CO. LTD.

Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Termes—Comptant sur les lieux et livraison immédiate requise.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur,
Bureau No 336, rue Carondelet.

27 mars—27 29—avril 5 10

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage

Propriété Nos 1031 et 1033

RUE DE CHARTRES.

Propriété Nos 618, 622

RUE QUARTIER.

Propriété Nos 624-626

RUE QUARTIER.

Propriété No 632

AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété No 629

RUE QUARTIER.

No 54,981—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Ellen D. Begué vs Jeantet Begué, son mari.

EN VERTU d'un jugement dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, 10 novembre 1898, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI le 10 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés immeubles suivantes à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc. situé dans le deuxième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 49, compris entre les rues Chartres, Ursulines, Royale et St. Philippe, désigné par la lettre M sur un croquis particulier fait par J. A. D Hémécourt, député voyer de la ville le 13 décembre 1870 et annexé à un acte de A. E. Bienvenu, ancien notaire public en cette ville, passé le 15 décembre 1870, ledit lot mesure, en mesure américaine 32', 5", 3'" de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 90' 3" entre lignes parallèles; ledit lot faisant partie d'une plus grande portion de terre concédée aux Dames du Couvent des Ursulines par la Compagnie des Indes Occidentales, le 18 septembre 1726 et confirmée par le gouvernement des Etats Unis, conformément à un acte de compromis exécuté pardevant G. R. Stringer, alors notaire public en cette ville le 17 février 1824. Cette propriété est connue comme Nos 1031-1033 rue de Chartres.

2° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Royale, Chartres et Hôpital, désignée par la lettre A sur un certificat d'arpentage et croquis fait par D. E. Seghers, arpenteur, daté décembre 8, 1898, et mesurant, conformément audit croquis 41', 6", 2'" face à Quartier sur 100' de profondeur; ladite propriété est connue comme Nos 618-622 rue Quartier.

3° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le dit Deuxième District de cette ville dans le susdit ilet borné par les rues Quartier, Royale, Chartres et Hôpital désignée par la lettre B sur le dit croquis de Seghers, arpenteur, du 8 décembre 1898, et mesurant conformément au dit croquis 41' 5" 3'" face à la rue Quartier, à une distance de 104' 5" 2'" de l'encoignure Royale, sur une profondeur de 100 pieds, cette propriété est connue comme Nos 624, 626, rue Quartier.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Chartres, Royale et Quartier, désigné par la lettre A sur un croquis fait par Arthur de Armas, député voyer de la ville en date du 22 avril 1884, et annexé pour référence à un acte de vente par Mme V. A. Gauthreaux à Mme Ellen Begué, passé devant George C. Préot, notaire public en cette ville, le 30 mai 1884, et mesurant conformément au dit croquis 33' 2" 4'" face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur de 123' 10" 1'" du côté le plus rapproché de la rue Royale, et de 122' 1" 0'" du côté le plus rapproché de la rue de Chartres, et 33' 3" 0'" de large sur la ligne du fond. Cette propriété est connue comme No 632 avenue de l'Esplanade.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au dit Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Chartres, Royale et Quartier, et désigné par la lettre B, sur ledit croquis de Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date 22 avril 1884, et mesurant, conformément au dit croquis, 31' 6" 0'" de face à la rue Quartier, sur une profondeur de 85' 6" 0'" sur le côté le plus rapproché de la rue Royale, et de 87 5" 0'" sur la ligne la plus rapprochée de la rue de Chartres, et 31' 6" 4'" de large sur ligne du fond séparant ledit lot B du lot A; cette propriété est connue comme No 629 rue Quartier.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, balance à un ou à un et deux ans en billets des acquéreurs portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur avec les clauses de non aliénation et de cinq pour cent de frais d'avocat et vente sans estimation, assurance et transfert des polices et toutes les autres clauses dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer de payer en plus du prix de la vente les timbres de revenu interne des Etats-Unis, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication, les vendeurs ayant droit aux loyers jusque et inclu le jour de la passation de l'acte de vente; les actes de vente devant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs. L'Encanteur signera les actes de vente et en recevra le prix qu'il délivrera aussitôt au notaire, dans le but de compléter le partage et de distribuer le produit des ventes.

AUG. HUARD, Encanteur,
Office 121 rue Carondelet, New Orleans, La.

Voyez les plans à la Bourse.

4 avril—4 9 16 3 —mai 7 10

Gallagher & Lesseps.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. B. JUNQUA ET ALS VS PELICAN HOMESTEAD AND BUILDING ASSOCIATION.

No 52,224—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dividion B, daté et signé le 3 avril 1899 et à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu aux enchères publiques, le LUNDI 17 AVRIL 1899, A 11 HEURES A. M., au No 334 PASSAGE DE LA BOURSE, entre les rues BIENVILLE et CONTI les effets mobiliers de ladite PELICAN HOMESTEAD AND BUILDING ASSOCIATION d'après l'inventaire enregistré, consistant en COFFRES FORTS, PUPITRES, CHAISES, ETC.

CONDITIONS COMPTANT.

A. A. LESSEPS, Encanteur,
Bureau 226 Passage de la Bourse.

DINKELSPIEL & HART, avocats des Receveurs.

6 avril—6 12 16 17

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Bon Placement.

JOLI COTTAGE SEUL,

1305 rue St Claude près de la rue Esplanade.

Succession de Amélie Elizabeth Pelanne, épouse de P Congot.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune. Le MARDI, 11 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable F A Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Amélie Elizabeth Pelanne, épouse de P. Congot, Dossier No 42,148 de ladite cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Quartier, Tremé et Esplanade, mesurant 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face sur la rue St-Claude, 28 pieds 2 pouces sur la ligne du fond par une profondeur de 96 pieds et 4 pouces d'après un devis de Louis H. Pilié en date du 18 août 1882.

Les améliorations consistent en une jolie résidence (cottage seul) désignée par le No municipal 1305 rue St Claude, et confortablement subdivisée en un vestibule, 6 appartements spacieux et cabinet, hangar au fond, citerne, etc., adjoignant l'élégante résidence de "Tricou", près de toutes les commodités et d'un voisinage choisi.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par liens et hypothèque du vendeur et portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement, l'acte devant contenir la clause d'honoraires d'avocats, le pacte de non alienendo, la clause d'assurance, le désistement des estimations et la confirmation du jugement, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1899, acte de vente comprenant les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant G. Legardeur Jr., notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

11 mars—11 14 21 28—avril 4 9 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Sixième District

Deux Lots à Bâtir Choisis à l'encoignure des rues Pitt et Arabella.

Succession de Louis Lethique Jr.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—le MARDI, 11 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 1899 mars dans l'affaire et pour le compte de la succession de Louis Lethique Jr, No 58,254 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, il sera vendu aux enchères publiques—

Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 52 borné par l'avenue Nashville et les rues Arabella, Pitt et Jennett (maintenant Garfield) mesurant 60 pieds de face à la rue Pitt sur 135 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant face à la rue Arabella et formant l'encoignure des rues Pitt et Arabella. Cette location est magnifique pour des affaires de détail ou pour site de résidence, à proximité des chars électriques et dans un voisinage s'améliorant rapidement.

Conditions—Comptant. Acte de vente, comprenant les timbres de revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant G. Legardeur Jr. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

11 mars—11 14 21 28—avril 4 9 à date